

Image not found or type unknown



Droit au chômage et nouveau contrat de travail

Par **Hélène**, le **07/07/2010** à **16:41**

Bonjour,
Je suis au chômage depuis très peu de temps (je n'ai pas encore eu mon premier RDV à Pole Emploi) et un employeur me propose un CDI.
Il me propose de signer le contrat dès maintenant mais de ne commencer à travailler qu'en septembre.
Ma question est donc, est-ce que je vais toucher le chômage pendant juillet et août si je signe le contrat ?
Merci d'avance pour vos réponses.
Hélène